

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 août 2023

Baisse de -10 % de la mortalité routière au mois de juillet

Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), en juillet 2023, 305 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine, soit un recul de -10 % par rapport au mois de juillet 2022. Le nombre de blessés graves est en baisse de -7 %.

305

tués

-10 % par rapport à juillet 2022 (-33 décès)

1 558

blessés graves¹

-7 % par rapport à juillet 2022

Les accidents corporels de la circulation routière recensés par les forces de l'ordre sur les routes de France métropolitaine s'élèvent à 4 396 en juillet 2023, soit -8 % de moins qu'en juillet 2022.



L'accidentalité du mois de juillet, en baisse globale, ne doit pas masquer un bilan lourd pour les usagers des mobilités douces. En particulier, avec 10 usagers d'EDPM tués, le mois de juillet détient le triste record du plus lourd bilan pour cette catégorie d'usagers.

Les EDPM sont un mode de déplacement à part entière qui nécessite le respect des règles de circulation et de la vigilance. Le port de vêtement ou d'équipement rétro-réfléchissant est obligatoire de nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante. Le casque est fortement recommandé et la conduite en état alcoolisé est strictement proscrite.

Une publication scientifique de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) publiée en juillet soulignait ainsi la survenance plus forte des accidents graves à trottinette le soir et week-end, et pour un tiers des cas, avec un conducteur alcoolisé.

Après avoir consommé de l'alcool, les options pour ne pas risquer un accident de la route, restent d'avoir désigné un Sam, de commander un taxi ou de rester sur place. En aucun cas de rentrer en trottinette électrique alcoolisé. »

Florence Guillaume, déléguée interministérielle à la sécurité routière

L'ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE DU MOIS DE JUILLET 2023 en France métropolitaine SELON LE MODE DE DEPLACEMENT

22



piétons tués

125 blessés graves

25



cyclistes tués

293 blessés graves

10



usagers tués en EDPM

(engin de déplacement personnel motorisé)

53 blessés graves

136



**automobilistes
tués**

447 blessés graves

84



**usagers tués en deux-
roues motorisés**

586 blessés graves

¹ Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l'ONISR publie, pour la France métropolitaine, une nouvelle série de données relatives aux blessés graves. Ces valeurs sont déterminées par une nouvelle méthode établie conjointement par l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'ONISR. Cette méthode s'appuie notamment sur les données récentes relatives aux blessés enregistrés par les forces de l'ordre mais vise à estimer le nombre réel des personnes blessées dans un accident de la route prises en charge par les services hospitaliers.

BILAN DE L'ACCIDENTALITE ROUTIERE EN JUILLET 2023 **DANS LES OUTRE-MER**

En juillet 2023, les forces de l'ordre ont enregistré outre-mer 282 accidents corporels de la circulation routière, une hausse de +8 % par rapport à la même période l'an dernier. On dénombre 17 personnes décédées et 359 personnes blessées dans les accidents enregistrés.

282

accidents corporels

+8 % par rapport à juillet 2022

17

tués

-29 % par rapport à juillet 2022

359

blessés

+10 % par rapport à juillet 2022

Pour consulter le baromètre de l'ONISR en intégralité :

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etat-de-linsecurite-routiere/suivis-mensuels-et-analyses-trimestrielles/barometre-mensuel-en-metropole-et-outre-mer/barometre-juillet-2023>

CONTACTS PRESSE **DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Alexandra Therizol
06 75 19 83 90

Thierry Monchâtre
06 88 16 08 78